

MÉMOIRE

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC ÉOLIEN DES MOULINS

PRÉSENTÉ PAR :

Michelle Blais
Kinnear's Mills, (Québec)
G0N 1K0

Le 1^{er} octobre 2009

Kinnear's Mills
Le 1^{er} octobre 2009

En 2005, dans le but de faire un retour aux sources, voulant quitter le bruit, la pollution et la vie effrénée de la ville, mon conjoint et moi sommes partis à la recherche d'un coin de paradis pour vivre paisiblement le reste de nos jours. La vie nous a guidé vers Kinnear's Mills où nous avons fait l'acquisition d'une terre qui offre tout ce que nous désirions. Le calme, la paix, un superbe paysage montagneux, une rivière poissonneuse (Sunday), quelques ruisseaux, un petit lac, une belle forêt à entretenir et la possibilité de vivre en permaculture. Quand on y met les pieds, le calme s'installe en nous. Nous avons la certitude d'avoir trouvé notre coin de paradis.

Dans le but de devenir autonome, nous avons fait venir un expert en énergie renouvelable pour connaître le meilleur système énergétique à utiliser : l'éolien ou le solaire. L'étude a démontré que seul l'éolien ne pouvait nous assurer d'une constance en approvisionnement en électricité et seul le solaire non plus ne pouvait suffire à la demande dans les faibles mois de décembre et janvier. La combinaison des deux était essentielle. Cette recherche nous a amené à bien comprendre les pouvoirs et les contraintes des éoliennes. Nous sommes POUR ce type d'énergie renouvelable.

Cependant, lorsqu'on nous a appris qu'un méga parc de 78 édifices de 460 pieds chacun allait occuper l'ensemble des cimes de notre village d'adoption, nous nous sommes posés de sérieuses questions. On ne parle pas d'une éolienne mais bien d'un méga-parc industriel d'éoliennes de plus de 40 étages...Ça fait plein d'édifices « G » en face de nous! De quoi s'inquiéter !

Nous avons voulu en savoir plus. Nous avons assisté aux séances du conseil de notre municipalité, nous avons posé des questions et les réponses étaient soit inexistantes ou évasives. Nous avons constaté qu'il y avait des irrégularités et des éléments de plus en plus inquiétants :

- La démocratie n'était pas respectée du fait qu'aucune consultation publique réelle n'a été effectuée malgré l'ampleur du projet qui affectera l'ensemble d'un territoire et non seulement Kinnear's Mills.
- Un conflit d'intérêt n'était pas traité
- Il y avait un manque flagrant de transparence
- Qu'il y avait nombre de contradictions et de mensonges de la part de nos élus.
- Qu'il y a un manque d'objectivité du conseil. Je félicite d'ailleurs les deux conseillers qui, après avoir pris conscience des enjeux ont eu assez d'humilité pour affirmer qu'ils avaient fait fausse route.
- Qu'aucune mention concernant les périodes de questions n'apparaissent dans les procès-verbaux laissant ainsi toutes les interventions, les questions et les réponses sujettes à des oui d'ores. Craignant le fait que les écrits restent, j'ai trouvé indécent que le conseil agisse de la sorte vu les enjeux.
- Le manque de connaissance du projet par la municipalité alors qu'elle est partenaire. Elle se référait toujours à l'étude d'impact du promoteur alors que la préoccupation des citoyens dépassait cette étude.
- La municipalité n'a pas tenu compte des préoccupations des citoyens
- Les contradictions du promoteur dont celles sur les décibels
- Etc.

Lors d'une réunion d'information présentée par le comité de citoyens de Kinnear's Mills à la suite du fiasco de la réunion de la municipalité (qui avait d'ailleurs été demandée par les citoyens), on a pu y découvrir des irrégularités dans l'étude d'impact du promoteur et des questions restées sans réponses provenant de différents ministères impliqués dans l'acceptation dudit projet. Encore inquiétant. De plus, des recherches personnelles m'indiquent que des études ont déjà été effectuées en Europe concernant les effets stroboscopiques, le bruit et les basses fréquences et qu'elles ont démontrées des effets directs sur la santé des humains vivant à proximité de parcs éoliens. J'ai aussi appris que certains pays d'Europe empêchent les parcs éoliens de s'implanter en milieu habité et que d'autres sont en réflexion...Et ils travaillent avec ce type d'énergie depuis plusieurs années !!! Ils ont l'expertise et l'expérience et je m'inquiète du fait que personne ne semble prendre en considération les recommandations du Docteur Nina Pierpont ni les erreurs avouées de nos cousins d'outre-mer. ?

Acceptation sociale

Il semble il y avoir un problème quant à la définition d'acceptation sociale. La simple définition est : L'acceptation par la société. Mais il faut aussi définir le mot société. Est-ce que seuls les gens approchés par le promoteur et les quelques personnes impliquées financièrement dans le projet font partie de cette société ou est-ce l'ensemble de tout ceux qui, directement ou indirectement seront impactés par le projet.

Je suis en accord avec cette deuxième définition et je suis très malheureuse de voir que nos élus n'agissent pas en vertu de celle-ci.

Comment peut-on parler d'acceptation sociale alors que l'ensemble de la population de Kinnear's Mills n'a pas été consultée? Nous n'avons jamais eu d'information objective de la part du conseil municipal et plus, celui-ci a bâillonné des citoyens qui voulaient en savoir plus. Quelle démocratie ! Quelle atmosphère !

Pas besoin de vous dire que cette attitude a créé une très grande division sociale qui est invivable pour une communauté de cette grandeur !!! Imaginez trois cent quarante habitants seulement qui se côtoient régulièrement et qui ont peine à transmettre leurs valeurs patrimoniales d'entraide, d'amitié et de respect à leur descendance qui ne se parlent plus ou qui se taisent ou ne se positionnent pas malgré leur intérêt de peur de représailles.....Où donc est passé le calme et la paix qui nous a fait tomber en amour avec Kinnear's Mills ?

Impact visuel

Demeurant dans le rang Allan, à chaque fois que nous arrivons chez nous, à chaque fois qu'on sort de la maison, à chaque fois qu'on regarde par la fenêtre, notre regard se pose sur le flanc et l'horizon de la colline en face, nous rappelant la magnifique campagne Suisse. Or, le projet d'aménagement du Parc des moulins prévoit l'installation de plusieurs « édifices » à la cime de cette même colline. Alors imaginez notre désarroi puisque nous avons choisi cet endroit pour la pureté de ses paysages, ses érablières rougies à l'automne et la biodiversité y existant naturellement. Or, plusieurs « édifices G » pousseront en quelques mois en pleine face et de plus.....ils bougeront tout le temps. Et on passerait notre temps à se poser la question pourquoi celles qui ne tournent

pas ne tournent pas...**À mon avis, l'ajout d'une seule de ces éoliennes impacte le paysage.**

De plus j'ai été profondément déçu par la méthodologie utilisée pour déterminer le niveau d'impact visuel par le promoteur. Faible, modéré, élevé. Sur quoi se sont-ils basés pour affirmer ces dires? La réponse obtenue lors de la période de questions ne m'a pas satisfaite. En aucun temps, ils ont demandés aux résidents ce qu'ils pensaient des impacts visuels. En tout cas, moi je n'ai jamais été consultée...En vertu de ceci, la réduction du nombre d'éoliennes en en augmentant la capacité à 3 mégawatts n'est pas une solution satisfaisante puisque les appareils garderont les mêmes dimensions et que chaque éolienne a un impact sur nos paysages.

Impact sonore

Je suis préoccupée par l'impact sonore que ces éoliennes auront sur nous. Personne ne peut affirmer que je n'entendrai pas les éoliennes puisque celles-ci n'ont jamais été implantée en sol québécois, que chaque environnement est différent quant à la morphologie du terrain et qu'aucune étude de bruit n'a été effectuée sur notre terre ou sur celles de nos voisins. Je ne vois pas de mesure d'atténuation autre que d'éloigner ces éoliennes en terrain non-habité. En diminuant le nombre d'éoliennes, j'espèrerais ne pas être malchanceuse si l'éolienne problématique pour mon corridor sonore serait choisie afin d'être érigée...

Impacts sur la santé

Les effets se font déjà sentir ! En effet, un burn-out me ronge et elles ne sont pas encore implantées alors imaginer ce que ce serait ! Je quitte la ville pour la tranquillité et je devrais quitter cette région parce que je ferais parti d'un parc industriel !!!!

Des études existent concernant ces impacts mais le promoteur les a toujours minimiser et a éviter d'en faire mention lors des questions concernant la santé. C'est inquiétant surtout quand on lit l'étude et les recommandations qui en découlent et que celles-ci ne sont pas prises en considérations.

Impacts économiques

Ma recherche faite auprès d'une agente d'immeuble m'indique que la valeur d'une propriété est impactée à la baisse si un objet obstrue la vue. Dans notre cas, nous sommes directement visé par cet impact puisque la vue fait partie intégrante de notre propriété...Donc je ne suis pas intéressée à ce que ma propriété perde de sa valeur.

Quand aux emplois créés lors de la phase de construction des chemins et des éoliennes, les municipalités avoisinantes tel que Thetford Mines pourront y trouver leur compte. Mais comme la plupart de trois cent quarante âmes de Kinnear's Mills sont reliées à l'agriculture, je doute fort qu'il y ait de grandes retombées pour ses habitants.

La main-d'œuvre spécialisée dans la confection des parties des éoliennes est, quant à elle extérieure de la région. Aucune retombée pour nous. Alors pourquoi utiliser cet argument lorsque la majorité des éoliennes sont situées à Kinnear's Mills et que cette municipalité ne pourra profiter de ces supposées retombées économiques ? La majorité d'entre nous étant des agriculteurs. Il ni a très peu ou pas de personne dont les fonctions contribuerait à la phase de construction.

Un projet de partenariat avec les municipalités paraît bien dans l'opinion publique. Mais lorsqu'on se rend compte que moins de 1% des revenus seront retournés aux « partenaires », je ne considère pas cette négociation comme étant gagnante-gagnante. Un partage plus équitable des revenus serait plus adéquat. Ce que le promoteur démontre par une offre si faible, c'est son ingérence dans une petite communauté qui n'a ni la connaissance ni les compétences ni les moyens pour faire face à de tels enjeux et ce de l'aveu même du maire de Kinnear's Mills. Alors si on respecte les dires de la ministre Normandeau qui ne veut pas que ces projets éoliens ne soient entrés de force dans la gorge des municipalités, on doit arrêter ici ce projet.

Tourisme et parc éolien

Voici comment la municipalité de Kinnear's Mills se présente sur son site Internet : *C'est un décor digne d'une carte postale que présente cet endroit entouré de montagnes, parcouru par la rivière Osgood, le ciel tacheté de quelques clochers autour desquels se blottissent frileusement de nombreuses maisons d'antan au cachet vieillot. Elle est connue sous le nom de « Paroisse aux clochers »*

C'est précisément ce qui attire les visiteurs.

.J'ai œuvré dans l'industrie touristique pendant 12 ans dans la commercialisation d'hôtels et d'attraites Québécois à travers le monde. Je suis en mesure de vous dire que le Méga parc d'éoliennes n'attirera pas plus de monde mais qu'au contraire, il va faire fuir les milliers de motocyclistes et promeneurs qui empruntent régulièrement les chemins Craig et Gosford qui font partie d'un circuit incontournable. Le parc attirera les curieux UNE FOIS...mais par la suite, les touristes à la recherche de magnifiques paysages iront chercher ailleurs....

Environnement

Je vis en harmonie avec la nature et commence à bien connaître la faune sur ma terre. Il m'arrive très souvent d'observer des oiseaux de proie, des cervidés, des chauves-souris, des reptiles etc... Je suis déçue que personne ne soit venu me demander si j'avais fait des observations particulières alors que je considère être une observatrice de choix puisque j'y habite !!! De plus, ceux qui ont été mandaté pour faire des observations n'ont même pas daigné demander d'autorisation pour aller sur les terres non clôturées...

Comme j'ai pu le constater, nous sommes très peu avancé dans l'étude de l'impact des éoliennes sur la faune et la flore. Nous en avons eu la démonstration lors de la période de questions. Il est inquiétant de s'embarquer dans un projet d'une telle ampleur sans connaître les impacts négatifs sur cette faune. On commence à en connaître plus avec les chauve-souris et malgré l'importance qu'on accorde à cette espèce dans l'équilibre faunique on continue d'aller de l'avant...

Et ma rivière Sunday. Fragile comme elle est, on ne m'a pas convaincu que de modifier la cime de la colline du rang 13 à coup de déboisement et de dynamitage n'affectera pas le lit de la rivière. Celle-ci se nourrit justement de la cime de cette colline et dieu sait que les pluies abondantes que nous avons vécues et sommes vouées à revivre avec les changements climatiques affectent le lit de la rivière Sunday avec l'écoulement de divers

sédiments. Et le promoteur n'a même pas tenu d'inclure la rivière Sunday dans son étude sur les bassins versants impactés. Ça m'inquiète grandement.

Dans son étude d'impact, le promoteur indique que le « parc éolien pourrait donner lieu à des perturbations de différentes natures chez la grande faune, l'herpétofaune, l'avifaune et chiroptères et leur habitat... » Or, il n'a pas pris le temps d'évaluer si son parc pourrait donner lieu à ces perturbations de « différentes natures » non définies chez les principaux intéressés : **les humains** !!!!! Nous allons, mon conjoint et moi en subir les impacts directs et personnes n'est venu nous demander ce que nous en pensions !!!!

La MRC de Thetford n'ayant par de RCI, chaque municipalité touchée a du se créer un règlement pour régir l'implantation d'éolienne. Avec toutes les irrégularité entourant ce règlement à Kinnear's Mills qui sont présentement sous enquêtes, et avec une mise en demeure de 3CI envers son propre partenaire « la municipalité de Kinnear's Mills) je doute fort du respect des suivis et de la conformité des règlements par le promoteur dans le futur

Étant donnée toutes les questions sans réponses soulevées, toutes les inquiétudes et la division sociale qui découlent de ce projet, je suis en totale défaveur de l'implantation du Parc du moulin dans son ensemble. Ce projet est inacceptable à Kinnear's Mills.

Je suggère :

Soit de déplacer complètement le projet ailleurs dans une région non habitée.

Soit de déplacer la totalité des éoliennes de Kinnear's Mills sur le territoire de Thetford Mines excluant Pontbriand (limitrophe de Kinnear's Mills) puisque Thetford Mines sort grand gagnant en terme de revenus malgré le fait qu'il n'a pas majorité des éoliennes sur son territoire ou bien que la ville trouve une place pour les toutes les éoliennes de Kinnear's Mills sur son territoire...

Soit d'obtenir une juste part des revenus soit 50% pour la municipalité et 50% pour le promoteur.

Michelle Blais